



« DESSINONS LES CHEMINS DE LA CONFIANCE TERRITORIALE »

Contribution thématique élaborée par les militant·e·s socialistes des quatre fédérations bretonnes [Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan] dans le cadre de leur union régionale, le Bureau Régional d'Études et d'Informations Socialiste [Breis]

80^{ÈME} CONGRÈS DU PS



Les crises politiques successives auxquelles nous sommes confrontés constituent autant les symptômes que les causes de nos impasses collectives. L'épuisement de la parole publique et la montée de la défiance citoyenne résonnent en écho au dérèglement climatique et à la destruction des ressources naturelles. Ces phénomènes témoignent d'un profond malaise démocratique qui marque la fin d'un cycle néolibéral, centralisateur et vertical. **Plus que jamais, dans le cadre du socialisme écologique, assumons pour notre pays comme pour notre parti un nouveau modèle véritablement décentralisateur, régulateur et coopératif. Ensemble, dessinons les chemins de la confiance territoriale !**

1. Bien vivre dans nos territoires, aujourd'hui et demain

Alors que nos concitoyen·ne·s aspirent à concilier qualité de vie, services de proximité et liens renforcés avec la nature, certains territoires voient leur attractivité s'accroître au risque d'une surchauffe socialement et écologiquement dangereuse. De nouvelles formes de responsabilité et de régulation publiques doivent désormais s'imposer pour conjuguer satisfaction des besoins collectifs et accélération des transitions.

1.1 Foncier, logement et mobilités

Nous appelons à **renforcer la maîtrise publique pour garantir l'accessibilité dans la durée** (développement des offices fonciers solidaires en évitant toute zone blanche, généralisation des baux emphytéotiques pour les zones d'activité économiques...) et à cesser les dispositifs coûteux en argent public qui rendent accessible un logement ou un terrain au moment de l'achat mais le voient ensuite retourner dans le système spéculatif.

Paroles de militant·e·s

Section de l'agglomération vannetaise (56)

« En Bretagne, les jeunes et les ménages des classes populaires et moyennes n'habitent plus ni là où ils sont nés ni là où ils travaillent. Sur le littoral morbihannais, les 70% de résidences secondaires sont franchis dans plusieurs communes et on ne peut décorrélérer ce constat du prix de l'immobilier. Cette fracture, tant pour les propriétaires et locataires, génère gâchis et frustration. Gâchis environnemental et social par recours à la voiture quasi obligatoire, pour la population active résidant à l'intérieur, et travaillant sur la côte. Frustration liée à la difficulté à recruter pour les entreprises situées sur le littoral. Il faut atteindre un nécessaire équilibre, notamment pour les populations actives locales. Des outils existent mais nous devons engager une vaste réflexion type « Grenelle du logement » avec la redéfinition des rôles, responsabilités et moyens respectifs de l'État et des collectivités locales. »

Paroles de militant·e·s

Section du Pays de Brocéliande (35)

« Le logement et l'énergie sont aujourd'hui les principales préoccupations de nos concitoyens, les 2 connaissant des prix de plus en plus élevés. L'une des problématiques, c'est l'augmentation de la population avec une taille moyenne des foyers qui diminue et la demande forte de logement plus spacieux pour accueillir les enfants en cas de garde alternée. Il faut impérativement redonner aux bailleurs sociaux une capacité financière en revenant sur certaines lois qui les ont fragilisés [loi ELAN, baisse des APL,...], surtout avec un coût de la construction qui ne cesse d'augmenter. Il faudrait pouvoir taxer de façon très dissuasive la non-occupation d'un logement pour inciter les propriétaires à remettre leur(s) bien(s) sur le marché, pour la vente ou la location. Pour les commerces des centres-bourgs, la séparation des baux commercial et d'habitation doit être systématisée pour favoriser l'occupation optimale de ces locaux. »

Engageons des efforts massifs pour rénover et isoler sans tarder les bâtiments et logements, en mobilisant des moyens budgétaires échappant aux approches court-termistes des pactes financiers et de la dette (du niveau européen au niveau local).

Faisons du Zéro Artificialisation Nette une opportunité pour garantir les équilibres territoriaux et renforcer l'accès aux services apportés aux populations des territoires ruraux et des villes moyennes.

Alors que le trajet moyen domicile-travail est passé en 60 ans de 6 km aller-retour à près de 27 km, les ruraux parcourent aujourd'hui une distance deux fois supérieure à celle des citadins. C'est pourquoi **l'accélération de la décarbonation des mobilités est plus que jamais un impératif mais à la condition de ne jamais pénaliser ni stigmatiser les ménages modestes** contraints d'utiliser leur voiture. La montée en puissance des solutions de transport partagées (intensification des fréquences de TER, réouverture de petites lignes ferroviaires, cabotage, développement de la filière hydrogène, intermodalité avec billettique unifiée et tarification sociale) doit être accompagnée et coordonnée par des Régions dotées des ressources nécessaires.

1.2 Santé

Difficultés à trouver un médecin traitant, quasi impossibilité d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste dans un délai raisonnable, recours aux soins retardés, urgences saturées... On estime à 12% le nombre de Français qui vivent dans un désert médical, soit quelque 7 millions de personnes. Il est urgent d'**ériger l'accès aux soins au rang de priorité d'utilité publique** et d'**envisager, dans le cadre d'une large concertation, des contraintes progressives en matière d'installation des professionnels de santé, notamment les médecins généralistes et spécialistes** : modulation du niveau de prise en charge par la sécurité sociale en fonction de la démographie médicale, obligation d'installation de 5 ans dans les territoires sous-dotés...

Au-delà, nous voulons **améliorer la gouvernance territoriale de l'offre de soins** en partant des besoins en santé du territoire et en faisant des Régions les cheffes de file des politiques de prévention et de l'aménagement sanitaire. Socialistes, nous revendiquons de **garantir l'égalité réelle dans l'accès aux soins de proximité dans tous les territoires et pour toutes les générations**, en médecine de ville comme à l'hôpital (lequel doit être le cœur d'une réforme structurelle).



Paroles de militant-e-s Section de Lanester (56)

« La protection de l'enfance est en grande difficulté. Cette politique publique souffre de nombreux problèmes mais le principal d'entre eux réside dans son manque de visibilité dans le débat public alors même que la protection de l'enfance doit être une priorité politique. La protection de l'enfance étant au cœur du projet républicain, le PS doit en faire un élément central de son projet politique. La question de la protection de l'enfance est liée à d'autres enjeux, tout d'abord celui de la santé, que ce soit l'accès à des praticiens (dentistes, orthophonistes etc...) ou la santé psychique. Ensuite, celui de la décentralisation car la solution n'est pas dans la recentralisation et les Départements ont besoin des moyens nécessaires, ce qui implique des recettes pérennes et donc une véritable autonomie fiscale. C'est enfin l'enjeu des métiers de l'humain qui ne sont pas suffisamment valorisés au sein de notre société. »

2. Produire durablement, gage d'une économie responsable

Les enjeux de souveraineté et d'autonomie font un retour en force dans l'actualité mais l'écart se révèle encore grand entre les paroles et les actes. L'exemple de la production des masques en témoigne avec les échecs retentissants de plusieurs unités industrielles à cause d'un État qui n'a pas respecté sa parole d'acheteur public. Avec des écarts de compétitivité qui se réduisent à l'échelle internationale, **les relocalisations se révèlent plus que jamais pertinentes et permettent d'envisager la structuration de filières de dimension européenne sur les enjeux stratégiques (santé, alimentation, cybersécurité, énergie...) en prenant appui sur le triptyque UE-État stratège-Régions.**

L'ambition productive doit évidemment s'accompagner d'exigences extrêmement rigoureuses dans la gestion des ressources autour des principes de sobriété et de solidarité, notamment en généralisant la tarification progressive et le principe du pollueur-payeur. Plus que jamais, il convient de porter une écologie qui respecte la planète et l'Humanité et de tout mettre en œuvre pour faire reculer le jour du dépassement [28 juillet en 2022 contre le 29 décembre en 1970]. Il faut également **affirmer l'horizon de l'autonomie énergétique** avec la généralisation des énergies renouvelables.

2.1 Activités primaires

Nos agriculteurs et nos pêcheurs, trop souvent critiqués, trop rarement écoutés, font face depuis de nombreuses années à des défis croissants et une perte d'attractivité de leur métier. Région la plus agricole de France, la Bretagne a subi avant les autres les conséquences environnementales d'un modèle historiquement basé sur les volumes de production.

Bien manger pour tous, instauration d'un indicateur de production maximum durable, renforcement d'une agriculture plurielle, à taille humaine et répondant au défi du renouvellement générationnel : **nos collectivités locales sont largement mobilisées depuis plusieurs années mais il faut accélérer.** C'est pourquoi, à rebours de la recentralisation assumée par la droite macroniste, **nous renouvelons notre proposition d'engager une véritable régionalisation de la Politique Agricole Commune.** Il s'agirait d'un puissant levier d'action pour une répartition plus juste des aides et la généralisation de systèmes durables (mesures agro-environnementales et climatiques systèmes, retour à l'herbe, développement de l'agriculture biologique, renforcement du bocage...).

2.2 Industrie

Paroles de militant·e·s Section de Lorient (56)

« Le capitalisme dérégulé et les délocalisations ont contribué à la destruction d'un tiers des emplois industriels depuis les années 90. Les obstacles pour inverser la tendance sont connus : faible nombre d'ETI, déficit d'image avec des formations qui n'attirent pas assez, problème d'accès au financement, concurrence accrue des pays émergents, etc. Unanimes à déplorer le désastre, les politiques n'envisagent pas l'avenir de l'industrie de la même manière, notamment à gauche : quelle voix doivent alors porter les socialistes ? Assumons ce qui a été bien fait lorsque nous étions au pouvoir [création de Bpifrance...]. Redonnons ses lettres de noblesse à l'industrie auprès de la jeunesse et des enseignants. Sans nier le rôle pivot de l'État, le rôle stratégique et protecteur de l'Union européenne doit être renforcé, en lien avec les Régions. Viser la reconquête industrielle implique enfin de soutenir les transitions du tissu productif existant. »

3. Construire ensemble une société solidaire et résiliente

Face au délitement du pacte républicain, notre pays aura besoin de toutes les forces vives et de toutes les bonnes volontés. À l'opposé de la geste macroniste qui revendique une pratique verticale et solitaire du pouvoir, **nous voulons revitaliser la démocratie représentative en mettant sur la table le sujet du vote obligatoire et réaffirmer le rôle des corps intermédiaires, notamment en débattant de la syndicalisation obligatoire et de l'évolution de la charte d'Amiens.**

3.1 État et collectivités locales

Les relations entre l'État et les collectivités doivent tourner la page de la défiance permanente pour ouvrir le chapitre de la confiance durable. **L'autonomie fiscale et financière doit enfin devenir effective et intangible, en lien avec l'instauration d'une fiscalité concrètement redistributive. Le panier de recettes des différents niveaux de collectivités doit quant à lui être assis sur des critères cohérents avec les compétences exercées et les objectifs poursuivis** (le contre-exemple étant les Régions avec la TICPE et les cartes grises).

S'agissant des dotations, envisageons des pondérations incitatives : pourcentage de logements accessibles construits, niveau de décarbonation des mobilités...

Nous demandons par ailleurs l'attribution de pouvoirs réglementaires aux régions, la mise en œuvre systématique d'une expérimentation (hors compétences régaliennes) quand elle est demandée ainsi que la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, signée par le Gouvernement Jospin en 1999.

Paroles de militant·e·s Section de Landerneau (29)

« Il est grand temps de rapprocher nos concitoyens des décisions qui les concernent. Il faut une réelle décentralisation du pouvoir et réconcilier les Français avec leurs représentants. Par contre, il faudra être attentifs à ne pas reproduire à l'échelon local un modèle centralisateur et bureaucratique entraînant lourdeurs administratives et retards. Aujourd'hui, les agglomérations regroupent environ 70% des compétences transférées par les communes, ce qui justifierait que les conseillers communautaires soient élus au suffrage universel direct. Les EPCI sont un échelon important mais le plus souvent ces transferts de compétences ne s'accompagnent pas des moyens dédiés. Avec l'annonce pour 2023 de factures énergétiques démentielles, beaucoup de communes et d'EPCI vont devoir reporter ou annuler des projets importants pour la population. Il faudrait créer un impôt territorial juste, en fonction des revenus. »

3.2 L'Europe

Selon nous, socialistes, Européens convaincus, il n'est d'avenir pour les pays du vieux continent que dans une Europe unie, forte, démocratique et influente faisant le poids face aux grandes puissances et aux crises multiples. Si nous voyons l'Union européenne comme un garant de souveraineté, n'oublions jamais qu'elle est ce que nous en faisons.

Oui, l'UE est aujourd'hui trop libérale, insuffisamment solidaire, trop lente dans les transitions énergétique et climatique. Il nous appartient donc de lui donner un autre destin **en agissant pour que le PSE porte une stratégie de conquête du pouvoir au niveau européen** afin de faire de l'Europe le continent de la solidarité et de la résilience !

Réglementation des GAFAM et émergence d'alternatives européennes, lutte contre les dumpings fiscaux et sociaux, politique commune de défense européenne pour affirmer notre autonomie stratégique, assouplissement des règles de concurrence afin de faciliter l'émergence d'entreprises européennes dans les secteurs-clés, mise en place d'une taxe carbone aux frontières de l'UE, création d'un « protectionnisme vert européen » et généralisation des mesures miroir.

Pour porter l'ensemble de ces enjeux trop souvent ignorés ou relégués par une culture historiquement jacobine, notre Parti doit profondément évoluer dans son fonctionnement. Il est urgent de renforcer la capacité du PS d'être à l'écoute du terrain et des militant·e-s, en revenant à la lettre de l'esprit fédéral. L'organisation de conventions avec des votes militants (aussi par voie électronique) sur les orientations politiques, l'obligation pour les instances nationales d'examiner et de prendre position sur un texte porté par au moins 5 fédérations ou par une union régionale devraient traduire dans les faits cette volonté partagée de ne jamais déconnecter le Parti des réalités vécues par nos concitoyen·ne-s.

Les signataires

Simon Uzenat (56), 1^{er} SF, Conseiller régional de Bretagne, CM, CC (Vannes) - **Tristan Foveau** (29), 1^{er} SF, VP de Brest Métropole, CM (Brest) - **Christophe Fouillère** (35), 1^{er} SF, Adjoint (Rennes) - **Forough Dadkhah** (29), Secrétaire régionale du Breis, VP du Conseil régional, VPCC, CM (Quimper) - **Mickaël Bouloux** (35), Député (Le Rheu) - **Claudia Rouaux** (35), Députée (Montfort-sur-Meu) - **Mélanie Thomin** (29), Députée (Landerneau) - **Jean-Luc Fichet** (29), Sénateur (Lanmeur) - **Annie Le Houérou** (22), Sénatrice (Guingamp) - **Sylvie Robert** (35), Sénatrice (Rennes) - **Jean-Luc Chenut** (35), Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (Le Rheu) - **Christian Coail** (22), Président du Conseil départemental des Côtes d'Armor (Saint-Servais) - **Nathalie Appéré** (35), Maire, Présidente de Rennes Métropole (Rennes) - **François Cuillandre** (29), Maire, Président de Brest Métropole (Brest) - **Isabelle Assih** (29), Maire, Présidente de CA (Quimper) - **Fanny Chappé** (22), Maire, Présidente de groupe à la Région Bretagne (Paimpol) - **Philippe Hercouët** (22), Maire, Conseiller régional (Lamballe-Armor) - **Pierre Huonnic** (22), Maire, SF (Plouguiel) - **Paul Le Bihan** (22), Maire (Lannion) - **Philippe Le Goux** (22), Maire, SF, Président UDESR 22 (Pléguen) - **Dominique Le Vouédec** (56), Maire, CC (Gâvres) - **Benoît Sohier** (35), Maire, SdS (Saint-Domineuc) - **Jean-Paul Vermot** (29), Maire, Président de CC, Président UDESR 29 (Morlaix) - **Justin Amiot** (35), SF (Rennes) - **Laurence Duffaud** (35), SF (Rennes) - **Valentin Eynac** (29), CN, SF (Roscoff) - **Annaïg Le Moël-Raflik** (56), Adjointe, CC, BNA, BF (Lanester) - **Antoine Ravard** (22), Porte-parole PS 22, BN, SN (Quessoy)

Maurice-Alain Baillergeau (56, Port-Louis) - **François Baudouin** (22), BFA (Saint-Brieuc) - **Jean Bellec** (22, Langued) - **Patrick Bequet** (35, Rennes) - **Olivier Berthelot** (29), CM, SF (Le Folgoët) - **Sandrine Berthier** (56), CM, SF (Vannes) - **Ingrid Berthou** (29, Châteaulin) - **Michel Bertrand** (35, Montfort-sur-Meu) - **Rénato Bisson** (29), CM, CF (Le Relecq Kerhuon) - **Flora Bonnet** (56), CF (Larmor-Plage) - **Alexis Bouchard** (35), AF Jeunes socialistes (Saint-Uniac) - **Yannick Bré** (35), CM, SdS (Iffendic) - **Bernard Brignou** (29, Plourin-lès-Morlaix) - **Nathan Bruey** (35) - **François-Marie Cailleau** (29), Adjoint au maire, Secrétaire de section (Daoulas) - **Jérôme Calmels** (29), Adjoint, co-SdS (Plouezoc'h) - **Fabien Canévet** (22), CM (Lannion) - **Alain Caris** (56), Conseiller départemental (Caudan) - **Marcel Carteau** (56, Séné) - **Camille Cauret** (22), Adjointe, SF, SdS (Lamballe-Armor) - **Loïc Cauret** (22), BF (Lamballe-Armor) - **Marie-Anne Chapdelaine** (35, Rennes) - **Luc Charpentier** (12), SF, SdS (Decazeville) - **Gilbert Cleran** (22, Yffiniac) - **Christophe Clergeau** (44), Conseiller régional Pays de la Loire, SN (Sainte-Luce-sur-Loire) - **Jean-François Coeuret** (35, Saint-Jacques - (de la Lande) - **Bernard Condominas** (22, Tregueux) - **Christiane Constant** (69), 1^{er} SF, CN (Brignais)

Jean-Louis Contin (35, Dinard) - **Béatrice Coste** (29), CF (Moëlan-sur-Mer) - **Anne Françoise Courteille** (35), 1ère VP Conseil départemental, Présidente UDESR 35 (Treffendel) - **Morgane Creisméas** (22), CM, CC, CF (Saint-Brieuc) - **Florence Crom** (29), VP Douarnenez Communauté, CM, CF (Douarnenez) - **Jérôme Decrock** (56, Lorient) - **Nicolas Délerin** (35, Rennes) - **Danielle Delhome** (35, Rennes) - **Chantal Delugin** (22, Plouha) - **Christian Dermay** (56), CF (Caudan) - **Karine Diesnis** (22, Dinan) - **Jean-Marc Dincuff** (29), Adjoint (Le Relecq Kerhuon) - **Rachid Dyda** (22), CM, CC (Saint-Brieuc) - **Audrey Essola** (56), SdS, CF (Vannes) - **Axel Fachus** (29, Brest) - **Didier Faujour** (29, Guipavas) - **Yves Formentin-Mory** (29), CM, SF, CN suppléant (Quimper) - **Isabelle Fourniere** (29, Brest) - **Claudine Galeron** (29, Landerneau) - **Olivier Galiana** (29), CNC – SF (Pont L'Abbé) - **Tugdual Gauter** (56), SdS (Brec'h) - **Mathieu Glaz** (56), Conseiller départemental, SdS (Lorient) - **Claude Gloaguen** (35, Rennes) - **Jacques Gloaguen** (35, Rennes) - **Gaëlle Gouerou** (22, Loudéac) - **Pierre Gouzi** (22), CM (Lannion) - **Ernestine Guillerm** (29, Pont-De-Buis lès Quimerc'h) - **Béatrice Hakni-Robin** (35), Adjointe, SF, SdS (Rennes) - **Soraya Hallassi** (56, Vannes) - **Solenn Hallou** (35), BF (Saint-Malo) - **Annick Hélias** (35), CF, SdS (Pacé) - **Tom Héliès** (29), 1er Adjoint, CC, SdS, (Le Relecq-Kerhuon) - **Jean-Pierre Henry** (56, Hennebont) - **Daniel Heurtault** (35, Rennes) - **Christiane Heurtault** (35, Rennes) - **Olivier Husson** (77), 1er SF (Voinsles) - **Pierre-Marc Hillairet** (22, Saint-Brieuc) - **Gisèle Huteau** (35, Vézin Le Coquet) - **Bruno Jaouën** (56), CM, SF, Trésorier fédéral (Lorient) - **Hugues Jarno** (56), SdS (Guer) - **Alain Jaunault** (35, Saint Malo) - **François Jehanno** (56), SdS, CF (Locoal-Mendon) - **Serge Kerambrun** (22, Lannion) - **Régis Kerdelhué** (56), CM, SdS, SF (Guidel) - **Marc Kergomard** (35), SdS (Rennes) - **Jacques Kermen** (22), SdS (Guingamp-Paimpol) - **Patrice Kervaon** (22), BF (Lannion) - **Noël Landreau** (29, Brest) - **Philippe Landuré** (22, Quévert) - **Nadège Langlais** (22), Conseillère départementale (Saint-Brieuc) - **Yvon Laurans** (29), Adjoint (Morlaix) - **Philippe Lavenant** (29), SdS (La Forêt-Fouesnant) - **Jérôme L'Heveder** (22), Adjoint (Lamballe-Armor) - **Ghislaine Le Beller** (56), CF (Lorient) - **Jean-Luc Le Beller** (56, Pontivy) - **Jean Louis Le Boudec** (35, Chateaubourg) - **Didier Le Buhan** (22), Adjoint, CF (Saint-Brieuc) - **Monique Le Clezio** (22), CM, CC, SdS, BF (Guerlédan) - **Pierrick Le Clezio** (22, Guerlédan) - **Marie-Paule Le Coroller** (56, Inzinzac-Lochrist) - **Noël Le Coz** (35, Tinténiac) - **Roger Le Faucheur** (22, Lannion) - **Rémy Le Grand** (22, Saint-Brieuc) - **Thibaut Le Hingrat** (22), Adjoint, SdS (Saint-Brieuc) - **Francis Le Lay** (22, Callac) - **Marie-Christine Le Mouël** (56), CM, SF, SdS (Pontivy) - **Bernard Le Page** (35, Rennes) - **Louis Le Roi** (22), SdS (Trégor) - **Jacques Le Roux** (29), Adjoint (Quimper) - **Gaëlle Le Stradic** (56), Conseillère régionale, CM, CC (Lorient) - **Jean-Louis Le Tacon** (22), Trésorier fédéral (Plérin) - **Aurélien Lea** (29, Brest) **Fabrice Leblanc** (35, La Meziere) - **Claudy Lebreton** (22), BF, CF (Saint-Brieuc) - **Denis Leclerc** (56, Locmariaquer) **Patrick Legeay** (56), CM (Lanester) - **Louis Lepioufle** (56, Vannes) - **Geneviève Letourneux** (35), SF, SNa (Rennes) - **Annick Lhomme** (29), SdS (Landerneau)- **Bernard Loezic** (56), SdS, CF (Saint-Pierre-Quiberon) - **Guillaume Louis** (22), Conseiller départemental, CM (Pabu) - **Georges Lostanlen** (29), co-SdS (Haut-Trégor) - **Christian Lucas** (35, Saint-Malo) - **Jean Raymond Magueur** (29), CN, BNA (Porspoder) - **Antonin Mahé** (22), CM, AF Jeunes Socialistes des Côtes-d'Armor (Paimpol) - **Brigitte Marciniak** (56), SdS, CNC (Larmor-Plage) - **Pierre Maura** (35, Rennes) - **Renée Mazéo** (22), CM, SF (Saint-Brieuc) - **Jean-Paul Méheust** (56), CF (Vannes) - **Jean-Philippe Méhu** (35), Adjoint, CF (Guichen) - **Jean-Luc Mesnard** (35, Rennes) - **Pierre Metriau** (35, Rennes) - **Gilles Molac** (29), CM (Saint-Nic) - **François Morice** (56, Questembert) **Michel Morin** (22), CM, BF (Pledran) - **Olivier Nicolas** (97), SN (Basse-Terre) - **Jean-Claude Nicolle** (29), SdS (Guipavas) - **Marie-Renée Oget** (22), ancienne Députée (Treffrin) - **Gerard Ollivier** (56, CM, SdS, BF, CF (Riantec) - **Isabelle Pellerin** (35), VP Conseil régional, VP Métropole (Rennes) - **Sandrine Perhirin** (29), Adjointe, SF (Brest) - **Michel Peroche** (22), SdS (Perros-Guirec) - **Estelle Picard** (79), CN, SF (Niort) - **Arnaud Platel** (29), CM (Plomelin) - **Olivier Poulain** (56, Riantec) - **Victor Preauchat** (35, Monfort-sur-Meu) - **Jean-Yves Quéré** (22), SF, CF (Binic) - **Yohan Quéré** (29), CM (Douarnenez) - **François Rault** (35, Rennes) - **Maryse Raoult-Morin** (22), SF (Plédran) - **Clarisse Réalé** (29), CM, CC, SF, SdS (Châteaulin) - **Marie-Cécile Riédi** (56), CM, CF (Sarzeau) - **Gilles Robert** (35, Montfort-sur-Meu) - **Serge Rousseau** (29), CF (Bourg-Blanc) - **Caroline Sasserie** (35, Rennes) - **Franck Sasserie** (35, Rennes) - **Mathieu Stervinou** (29), Conseiller départemental (Quimper) - **Cyrille Thiriot** (22, Saint-Brieuc) - **Claire Thomas** (29, Morlaix) - **Gaby Travers** (35, Rennes) - **Clément Trihan** (35, Rennes) - **Eva-Sophie Troeger** (22), CM (Plouha) - **Wolfram Troeger** (22), BF (Plouha) - **Claire Vidament** (22), BF (Guingamp) - **Pierre Vincent** (35, Rennes) - **Francis Yvars** (35, Cancale) - **Karim Ziady** (75), Conseiller de Paris, CN (Paris)